

**DOSSIER DE CANDIDATURE**  
**SECONDE Section européenne ANGLAIS**  
**Année scolaire 2022-2023**

*Ce dossier devra être retourné dûment complété au Lycée AUBANEL pour le **LUNDI 2 MAI 2022***

**NOM ET PRENOM** ..... **NATIONALITE** .....

SEXE : F  M  NE(E) LE ..... A .....

ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2021/2022 (NOM ET ADRESSE)  
.....  
..... TEL. DE L'ETABLISSEMENT : .....

ETABLISSEMENT : PUBLIC  REP +  PRIVE SOUS CONTRAT  PRIVE HORS CONTRAT

ELEVE : BOURSIER  NON BOURSIER  EXTERNE  DEMI-PENSIONNAIRE  INTERNE

**NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL (PERE-MERE-AUTRE)**  
.....

ADRESSE : .....  
.....

CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

TEL : ..... E-MAIL : .....

MOBILE : .....

**ETUDE DE LA LANGUE ANGLAISE**

➤ **ANGLAIS** DEPUIS LA CLASSE DE .....

➤ SECTION EUROPEENNE **ANGLAIS** DEPUIS LA CLASSE DE .....



**A COMPLETER PAR LES ENSEIGNANTS DE L'ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2021/2022**

Avis motivé du **professeur d'ANGLAIS** sur la candidature de l'élève :  
Curiosité, esprit d'analyse, motivation, intérêt pour l'anglais, implication personnelle, participation orale,  
capacité de travail...

Nom et signature de l'enseignant.....Cachet de l'établissement

Avis motivé du **professeur d'HISTOIRE-GEOGRAPHIE** sur la candidature de l'élève :  
Curiosité, esprit d'analyse, motivation, intérêt pour l'anglais et **l'histoire-géographie**, implication  
personnelle, participation orale, capacité de travail ...

Nom et signature de l'enseignant.....Cachet de l'établissement

Avis motivé du **professeur principal de la classe** :  
Curiosité, esprit d'analyse, motivation, implication personnelle, capacité de travail...

Nom et signature de l'enseignant.....Cachet de l'établissement

**OBLIGATOIRE**



**Signature du chef d'établissement d'origine + cachet de l'établissement**

## Communication des résultats Engagement de l'élève et des représentants légaux

Les élèves seront retenus en section européenne sous réserve de l'obtention du passage en Seconde générale et technologique.

Les élèves qui intègrent une section européenne ***s'engagent à poursuivre cet enseignement pendant trois ans (de la Seconde à la Terminale) et à participer aux échanges linguistiques mis en place dans ce cadre.***

Les résultats seront communiqués aux familles courant juin 2022 .

⚡ Attention l'admission en section européenne ne constitue pas une mesure dérogatoire de la carte scolaire !

Ainsi, il appartient aux représentants légaux des élèves retenus en section européenne de remettre **la fiche de demande de dérogation** dûment complétée à la direction de l'établissement fréquenté en 2021/2022.

### A remplir par le représentant légal de l'élève

NOM DU LYCEE DE SECTEUR : .....

SIGNATURE DE L'ELEVE

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL

NOM/PRENOM DE L'ELEVE : .....

### Constitution du dossier de candidature

Pour être complet, ce dossier de candidature devra comporter :

- ⇒ les avis motivés du professeur d'anglais, d'histoire-géographie et du professeur principal de l'élève + le tampon de l'établissement,
- ⇒ une copie des bulletins du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> trimestre de 3<sup>ème</sup> (ou du premier semestre)

Et être retourné pour **le lundi 2 mai 2022** au :

Lycée Théodore AUBANEL  
Secrétariat de M. le Proviseur  
14 rue de la Palapharnerie – CS 10070  
84918 AVIGNON CEDEX 9